

10 EME EDITION DU CHALLENGE VAL DE SAONE 2019/2020

Inscriptions pour les qualificatifs : 15 euros la doublette dont 5 euros pour la super finale.

Soit 4 qualificatifs x 16 doublettes x 5 euros = cagnotte de 320 euros.

Chaque club devra fournir 12 bouteilles.

Récompenses pour la super finale :

Mises habituelles dans le A et le B

+ dans le A :

- 1^{er} : 120 euros + 10 bouteilles
- 2^{ème} : 80 euros + 6 bouteilles
- ½ : 60 euros + 4 bouteilles
- ¼ : 1 bouteille

+ dans le B :

- 1^{er} : 6 bouteilles
- 2^{ème} : 4 bouteilles
- ½ : 1 bouteille